
*Doon de la Roche. Chanson de geste de la fin du XII^e
siècle, édition par N. RENIERS-COSSART*

Giuliano Rossi



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/studifrancesi/41928>

DOI : 10.4000/studifrancesi.41928

ISSN : 2421-5856

Éditeur

Rosenberg & Sellier

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2020

Pagination : 634-635

ISSN : 0039-2944

Référence électronique

Giuliano Rossi, « *Doon de la Roche. Chanson de geste de la fin du XII^e siècle*, édition par N. RENIERS-COSSART », *Studi Francesi* [En ligne], 192 (LXIV | III) | 2020, mis en ligne le 01 mars 2021, consulté le 15 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/studifrancesi/41928> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/studifrancesi.41928>

Ce document a été généré automatiquement le 15 octobre 2022.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Doon de la Roche. Chanson de geste de la fin du XII^e siècle, édition par N.

RENIERS-COSSART

Giuliano Rossi

RÉFÉRENCE

Doon de la Roche. Chanson de geste de la fin du XII^e siècle, édition par N. RENIERS-COSSART, Paris, Honoré Champion, 2019, «CFMA» 190, 320 pp.

- 1 Seule une édition critique de la chanson de *Doon de la Roche* était jusqu'à présent disponible, parue en 1921 et attribuée à Paul Meyer et Gédéon Huet, mais qui était en réalité le résultat d'une «histoire tumultueuse» marquée par l'intervention de cinq mains successives (l'*Introduction* de cette même édition de 1921 fournit une reconstruction détaillée de l'«aventure» philologique et culturelle dont elle est l'aboutissement). Cela suffit à justifier cette nouvelle édition d'un texte de grand intérêt linguistique et littéraire, que Nathalie Reniers-Crossart établit sur la base «d'une nouvelle transcription» de l'unique manuscrit contenant la version complète de la chanson (Londres, BL, Harley 4404), et suivant, autant que faire se peut, les principes de la «moindre correction» (p. 68) et de la fidélité au *codex* (daté au xv^e siècle). Un fragment du texte de *Doon de la Roche* (BnF, n.a.fr. 23087), composé de deux feuillets présentant 359 vers au total (vv. 1146-1325 le premier, vv. 3109-3287 le deuxième) et déjà connu par Meyer, est aussi pris en compte par N.R.-C., qui en déduit principalement des corrections ponctuelles du texte permettant de rétablir la justesse et la mesure de certains vers.
- 2 L'*Introduction* est organisée en huit sections, qui concernent, respectivement, le «Codex» (et la description de l'état de la tradition manuscrite), la «Précédente édition», l'«Organisation du récit», la «Langue du manuscrit» (où les «traits dialectaux caractéristiques de l'Est», copieux dans «la langue et la *scripta* de la *Chanson de Doon de la*

Roche», sont systématiquement signalés), la «Versification», une «Étude littéraire», des «Indications bibliographiques» et une illustration des «Règles d'établissement du texte». Un paragraphe de la section consacrée à la versification aborde en particulier les aspects de la langue de l'auteur et de la date de composition, qu'il «paraît [...] raisonnable de situer [...] dans le dernier quart du XII^e siècle» (p. 46). En fin de volume, un apparat rend compte des *Leçons rejetées*, des *Notes* illustrent certains choix d'éditions, un *Glossaire* réunit des formes dont la compréhension peut poser problème par l'effet de leur coloration linguistique. Un *Index des noms de personnes et de lieux* vient enfin sceller l'ouvrage.

- 3 C'est naturellement sur le plan linguistique, et par l'effet du retour au manuscrit et de l'application du principe de la «moindre correction», que cette nouvelle édition se différencie radicalement de la précédente, car elle confère une visibilité immédiate à «la coloration dialectale» du *codex* – «caractéristique de l'Est et plus précisément lorraine» (pp. 36-37) – et à une «langue d'origine localisable dans la partie Nord-Est» (p. 43): deux aspects que l'adoption par Meyer d'une «graphie très rapprochée du francien» (selon un système maintenu per Huet, 1921, p. xxxviii) avait largement effacés. Les paragraphes de la section consacrée, dans l'*Introduction*, à la «Langue du manuscrit» donnent une vision d'ensemble et une analyse détaillée de ces phénomènes phonétiques, graphiques et morphologiques.
- 4 De la même manière, la numérotation des CXXXI laisses et des 4636 vers dans cette nouvelle édition diffère de l'édition Meyer-Huet en raison du principe de fidélité au *codex* suivi par N. R.-C. Le décalage dans la numérotation des laisses se justifie, en effet, par le choix de maintenir les séparations des laisses telles qu'elles sont représentées dans le manuscrit, proposant ainsi, en début de texte, une succession de deux laisses assonancées en *é* (II et III), qui étaient au contraire réunies dans l'édition Meyer-Huet (laisse II). Pour des raisons analogues, l'aménagement du texte comporte une succession de trois laisses différentes, numérotées XXXIV (en *ye*), XXXV (également en *ye*) et XXXV bis (en *e-e*), en correspondance des laisses XXXIII (en *ye*) et XXXIV (en *e-e*) de Meyer-Huet. Comme N.R.-C. l'explique en note, «Il y a probablement une lacune avant la laisse XXXV. Celle-ci présente une assonance en [ye] jusqu'au vers 941, puis en [e-e] jusqu'au vers 961. Nous avons choisi de distinguer deux laisses autonomes» (p. 227). Alors que ce choix paraît parfaitement cohérent avec le projet d'édition de N.R.-C., il nous semble toutefois qu'une illustration plus détaillée, et anticipée dans l'*Introduction*, aurait pu être utile pour ce passage délicat: pourquoi ne pas donner, par exemple, une fois le texte amendé par la division de la laisse XXXV en deux laisses distinguées, une numérotation conséquente (XXXIV-XXXV-XXXVI)?
- 5 La fidélité au *codex* explique aussi la réduction du nombre de vers (de 4638 à 4636) par rapport à l'édition Meyer-Huet, déjà établie par N.R.-C. elle-même dans sa traduction de *Doon de la Roche* publiée chez Honoré Champion en 2011 et dont l'édition critique vient maintenant éclaircir (bien que de manière implicite) les fondements. Le vers 1277 de l'édition de 1921, absent dans le manuscrit de Londres mais réintégré par Meyer sur la base des fragments, n'est pas présent dans l'édition N.R.-C., qui s'en tient ainsi au témoin, tout en signalant en note la «lacune probable» (p. 228). La réduction d'un deuxième vers, à son tour, est en réalité seulement apparente, étant le résultat d'une erreur de numérotation de l'édition Meyer-Huet, qui passait directement du v. 3048 au v. 3050 en correspondance de la succession des laisses XCI-XCII, et que N.R.-C. vient corriger.

- 6 Outre ces aspects linguistiques et matériels, l'*Introduction* de N.R.-C., dans la section consacrée à l'«étude littéraire», a le mérite de confirmer et mettre à jour les raisons qui déterminent l'intérêt historique de cette chanson, où les «techniques épiques» et les «aspirations romanesques» coexistent, conduisant nécessairement «à une interrogation d'ordre générique». La chanson vient ainsi «s'inscrire au carrefour de différents genres», selon une dynamique qui «n'est pas le fait de [ce] seul texte» (p. 47), mais qui nous semble se manifester ici de manière précoce. En outre, un paragraphe consacré aux *Intentions didactiques* de la chanson française souligne l'un des aspects fondant la spécificité de ce texte dans le contexte d'une histoire, celle de Doon et Olive, qui «a inspiré des réalisations littéraires qui ont pris des formes diverses» (p. 49): du récit en prose écrit en castillan et résolument romanesque, aux trois textes norrois.